

Autour de la table de Shabbat n°321, VAYAKHEL



L'argent OUI ! a une odeur....

Notre Paracha traite des dons pour le Sanctuaire dans le désert. Nous sommes le lendemain du Yom Kippour, Hachem a donné son Pardon pour la faute du veau d'or. Moshé réunit (**Vayakhel**) alors le Clall Israël pour faire un appel aux dons en vue de la construction du Michkan. Attention, il ne s'agissait pas d'un impôt obligatoire, seulement chacun donnait suivant l'élan de son cœur. Qui ne voulait pas faire une résidence pour D.ieu ? La communauté répondit présente, et apportera de l'or, de l'argent, l'airain de la laine etc... Les artisans se mirent à l'œuvre et fabriquèrent la tente Sainte "Ohel Moéd" et tous les objets consacrés. Cette Paracha montre une chose : l'importance du Michkan à l'époque du désert. Cet Ohel Moéd sacré représentait la résidence Divine de Hachem sur terre. De là, la Parole Sainte sortait d'entre les deux chérubins au-dessus de l'Armoire sainte et enseignait les différents Mitsvots et précisait les nombreux détails des commandements déjà reçus au Mont Sinaï.

Pour nous, cela montre l'importance de la Thora et des Mitsvots dans la vie communautaire, car cela vise à faire régner la présence Divine dans le monde, afin d'amener la bénédiction sur les hommes et sur la terre entière. Et de nos jours, du fait de nos nombreuses fautes, il n'existe plus de Temple, et les Cohanims ne s'occupent plus de faire expier les fautes des bné Israël pour éviter les punitions. Cependant, **l'étude désintéressée des Bahourims et des Avréhims est le gage que la sainteté de D.ieu perdure sur terre et protège Son peuple** (malgré toutes les tensions internationales).

Le Hatham Soffer enseigne un Hidouch, (nouveau). Lorsque D.ieu a ordonné la construction du Michkan déjà dans la Paracha Térouma, il est dit : "**Vous prendrez pour Moi (Hachem) un prélèvement (présent) etc...**". Les commentateurs demandent pourquoi le verset emploie l'expression "vous prendrez" au lieu de "vous **donnerez**" ? La réponse connue est de dire : puisque toutes les richesses de ce monde appartiennent au Tout Puissant, car c'est D.ieu qui le véritable propriétaire de tout l'or et l'argent du monde (*n'est-ce pas ?*) comme le proclame le verset dans Téhilim : "**A moi, l'or et l'argent dit Hachem**", donc lorsqu'un homme fait un don : il **donne** une part qui appartient déjà à D.ieu. C'est-à-dire que dans le judaïsme, les richesses sont perçues comme un dépôt, provenant du Ciel. Il se peut qu'un homme riche ait un mérite particulier, pour avoir droit à un surplus, cependant **parfois**, le contraire est vrai ! Un patrimoine pourra être octroyé à un quidam afin de lui "payer" ici-bas le salaire des quelques bonnes actions qu'il aurait faites durant ses quarante premières années sur terre afin que lorsqu'arrivera le jour du grand jugement, il soit démuné de tout mérite que D.ieu nous en préserve. Comme dit le verset : "Il existe une richesse qui est octroyée à son propriétaire pour son malheur". Bar Minan.

Le Rav, Hatham Soffer rajoute sur cet enseignement, que puisque tout provient de D.ieu, nécessairement lorsqu'on l'on fait des dons, pour les affaires Saintes, on ne donne en réalité que la bonne intention de son cœur, c'est **la seule chose** qui nous appartienne véritablement. Lorsque la Thora dit "vous prendrez", il s'agit **des bonnes pensées**, qui accompagnent notre don, qui sont offertes au Créateur. De plus, les Sages enseignent

que Bétsalel fils de Ouri Ben Hour de la tribu de Yéhoua l'artisan en chef qui dirigea la construction du Sanctuaire, discernait derrière chaque offrande l'intention de son propriétaire. D'après la pureté de son cœur, il dirigeait le présent l'or, l'argent etc... vers les objets du Temple plus ou moins consacrés. Lorsque la pensée était d'une grande pureté, l'offrande allait pour la construction du Candélabre, ou encore pour la Table de préposition et ainsi de suite.

Et si on parle bonne intention je finirai par une anecdote rapporté par le Rav Zilberstein Chlita. Il s'agit de six Bahourims de la Yéchiva de Philadelphie aux USA qui, à l'approche de Pourim firent le tour des donateurs potentiels et habitués pour les besoins de la Yéchiva. Les élèves frappèrent à la porte d'une belle villa . Le propriétaire comprit le motif de leur venue et leur soumit cette idée *saugrenue* : "**Si vous sautez dans ma piscine tout habillé, à chaque Bahour je donnerais la somme de 1000 dollars.** " Les élèves se concertèrent et décidèrent de sauter dans la piscine. Chose faite, ils récoltèrent comme convenu un chèque global de 6000 dollars. Les élèves revinrent à la Yéchiva avec ce gros chèque en poche et le tendirent fièrement à leur Roch Yechiva, le Gaon Rav Elyahou Schwé Zatsal. Le Rav fut étonné de la somme et leur demanda comment ils avaient réussi rapporter une telle somme ? Les élèves lui expliquèrent qu'ils ont été jusqu'à sauter dans la piscine car il s'agissait de relever le défi du donateur... Le Roch Yéchiva avait une **mine grandement attristée et déchira de suite le chèque** devant les élèves étonnés. Il dit : "En aucune façon une Yéchiva ne peut être construite sur un pareil don. **Je refuse de prendre cet argent qui provient d'un manquement aux honneurs dus aux Talmidé Hahamims**".

La question que je poserai est de savoir si ce nanti est quitte de son vœu (de donner à la Yéchiva), puisqu'au final l'argent n'arrivera pas dans les caisses de l'institution vénérable ?

La réponse que je propose est que dans toute Mitsva il est nécessaire d'avoir de bonnes intentions dans son accomplissement. Dans la plupart des cas, même si on n'a pas toutes les bonnes pensées nécessaires (comme faire le Dvar Thora du Shabbat devant la famille pour montrer à tout le monde sa grande connaissance ou faire une longue prière, devant ses copains, pour être appelé le "Tsadiq" de la bande etc.); il reste que notre

Mitsva ne perd pas son statut "Mitoch Chélo Lichma, Ba Lichma"/Pessahim 50. Toutefois, **lorsque notre intention aspire à tout le contraire**, par exemple prononcer en public des paroles de Thora avec **la seule intention** de rabaisser une personne importante aux yeux du public, ce conférencier aura perdu entièrement la Mitsva (**il aurait été préférable qu'il discoure dans les salles des facts et pas à la synagogue**). Donc d'après cela, ce nanti (malappris) de Philadelphie qui s'est moqué des Talmidims, **a perdu le mérite de la Mitsva**. Et il semble, que vis à vis d'Hachem son vœu perdra son statut. Le Rav Zilberstein termine en disant, que s'il veut expier sa faute (**car dénigrer les Talmid Hahamims est une grave faute, c'est rabaisser la Thora et Hachem que D.ieu nous en préserve**), il devra refaire un chèque du même montant, et plus encore afin d'expier, **peut-être** son premier acte. Qu'Hachem nous garde de tels comportements.

Reviens dans ta maison juive !

Cette semaine je tiens à vous faire partager cette histoire impressionnante qui s'est déroulée il y a tout juste quelques semaines en Terre Sainte. Tout le monde connaît l'histoire très éprouvante de Jonathan Polard que Hachem lui accorde une longue vie. Cet homme appartient à la communauté juive américaine et a été pris, dans le passé- par les autorités américaines en flagrant délit d'espionnage au profit de l'État Hébreux. Sa sanction fut dès plus graves puisqu'il passa une très longue période de sa vie en prison. On lui reprochait d'avoir transmis des informations ultrasecrètes à l'État d'Israël au sujet de ventes d'armes à l'IRAK et à "feu" son tyran Saddam Hussein (de mémoire maudite) alors qu'il existait des accords entre Israël et les USA afin de ne pas aider les pays en guerre contre l'état hébreux, mais comme on le sait, l'argent arrondis les angles parfois obtus. Après **30 années de détention** dans différentes prisons du pays de l'oncle Sam, il sera gracié finalement par le président Trump. Cette libération remonte à sept ans. Il retrouva alors sa femme Esther Polard, paix à son âme, et l'année dernière ils eurent l'autorisation de se rendre en Terre Sainte. Seulement les voies d'Haquadoch Barouh Hou sont insondables. Sa valeureuse femme tomba gravement malade et le 9 Chvat, du mois dernier, Esther Polard rendit son âme pure à son Créateur. Lors des Chiva les 7 jours de deuil,

Jonathan Polard eu des paroles tout à fait surprenantes qui ont été rapportées dans un feuillet du Shabbat ('Tov LaHassot BéHachem' Paracha Tétsavé). Il dit : "lors des derniers instants de ma femme j'étais à ses côtés. Elle était dans le coma et n'avait aucune conscience de ce qui se passait autour d'elle. Les différents écrans indiquaient d'après sa respiration et ses battements cardiaques qu'elle vivait ses derniers instants, Que Dieu nous en préserve. C'est alors qu'il s'est passé une chose tout à fait incroyable. **Elle ouvrit les yeux et commença à parler d'une voix faible.** Esther dit (ndlr : je traduis mot pour mot ses paroles) : "**Mon âme s'est proposée pour revenir pour deux choses. La première c'était pour te ramener à la maison. La seconde c'était pour te ramener dans une maison juive et non Goy.**" Elle puis continua : "**la première mission était la plus facile, la deuxième mission était plus difficile. Maintenant que j'ai réalisé cette dernière mission, je peux revenir à ma maison...**" Elle ferma les yeux et rendit son âme. Jonathan Polard dit que les dernières paroles de sa femme transformèrent sa manière de voir sa vie. Lorsque sa femme tomba malade du Corona et que son état empirait de jour en jours, il en était très affecté et pour cause. **Durant les trente années d'incarcération, c'est Esther Aléa Chalom qui l'a soutenu envers et contre tous ! C'est elle qui parcourut le monde entier jusqu'en France afin d'avertir du sort de son mari à la communauté juive afin de faire revenir la justice américaine sur sa décision si cruelle.** Elle se déplaça dans le monde entier et fit tout pour lui remonter le moral lors de son incarcération. C'est grâce à ses efforts qu'au final Donald Trump le gracia. **Après les dernières paroles de sa femme il comprit la grandeur et l'importance de la Thora et de la vie juive authentique,** même si souvent les événements de la vie semblent montrer que les trames de vies sont vouées au hasard du destin **ce qui est complètement faux...** Ces dernières paroles sont très intéressantes et nous feront réfléchir sur certains événements de la vie. Mes lecteurs le savent ; l'homme vient dans ce monde pour pratiquer la Thora, les Mitsvots et **surmonter les différentes épreuves, que D.ieu préserve.** Seulement il faut savoir que l'homme descend aussi sur terre avec un but, on dira même une mission particulière, pas forcément liée avec le phénomène des réincarnations des âmes développé

dans la Kabbala du Ari Zal. Le Rav de Slonim disait que lorsque l'on voit dans la rue un homme marchant avec un marteau dans une main et une scie dans l'autre, on aura deviné que c'est un menuisier. Pareillement, on pourra savoir d'après nos propres facultés, le but de notre venue sur terre. Pour l'un, qui a une facilité dans l'enseignement avec les jeunes, il serait bon qu'il persévère dans le domaine de l'éducation pour apporter le plus de lumière à la jeunesse. Pour l'autre ce sera sa profondeur dans l'étude de la Thora ou dans l'aide à autrui par exemple **Coin Hala 'ha** : lorsque le maître de maison fait la bénédiction de "Hamotsi", il rend quitte toute sa maisonnée, à condition que chacun écoute entièrement la bénédiction et ait l'intention de se rendre quitte. Pareillement, le père de famille aura l'intention de rendre quitte l'assemblée. Au moment de la bénédiction, du père on ne pourra pas parler même si on entend au même moment la bénédiction. Si on a parlé, on devra refaire la bénédiction "Hamotsi". Autre cas. Dans le cas où on a **déjà entendu la bénédiction du père** : "Hamotsi" (alors que l'enfant ne s'est pas encore lavé les mains), le jeune pourra faire le Nétilat Yadaïm ainsi que la bénédiction d'usage ("Al Nétilat") et manger son pain, sans avoir besoin de répéter la bénédiction "Hamotsi". Son ablution n'est pas considérée comme une interruption entre la Béraha "Hamotsi" du père et son pain car le lavage des mains fait partie du repas (167.7).

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David Gold

Une bénédiction de réussite à mon Roch Collé : le Rav Asher Brakha Chlita (Raana) et à son épouse, dans tout ce qu'ils entreprennent

Une bénédiction à Alain Lisbonna (Raana) et à son épouse, de la réussite dans l'éducation des enfants, la santé, la Parnassa et le Chalom

Une grande bénédiction à Olivier, Stéphane et Caroline Kovarski ainsi qu'aux parents afin qu'ils s'orientent vers les chemins de la Thora et des Mitsvots dans la santé et la joie

Et toujours, "Autour de la table de Shabbat" se propose de diffuser les annonces de mariages, de naissances etc. de ses lecteurs prendre contact suivant le mail 009094412g@gmail.com